



Gilles OLIVE

8, Terrasse du Parc – 7019 PARIS

T : 01.42.05.45.24

E : gilles.olive123@orange.fr

(Photographie de Jean-François LEFEVRE)

Paris, le 2-11-08

VIVE LA COMMUNICATION DURABLE

Par souci de simplicité, nous appellerons « communication durable » la communication concernant le développement durable des territoires.

Par exemple, voici le titre du rapport de l'exercice 2007 d'un organisme « bien sous tous rapports » : « Améliorer le bien-être et la sécurité dans les bâtiments et leur environnement à l'ère du développement durable ».

On ne peut que répéter ce que disait Pierre DESPROGES : « Etonnant, non ? ».

Les mots-clefs du domaine d'activité concernant les bâtiments et les territoires sont là. Tout est dit. Donc, dans notre très belle société du spectacle intégral, il n'y a plus qu'à passer son chemin. Circulez, il n'y a rien à voir. C'est de la communication pour la communication.

Comme la langue utilisée est le français, on comprendra qu'il y a deux injonctions :

- « Améliorer le bien-être et la sécurité dans les bâtiments à l'ère du développement durable »,
- « Améliorer le bien-être et la sécurité dans l'environnement des bâtiments à l'ère du développement durable ».

Dans la première injonction, il est fait référence au confort d'ambiance et d'usage – le bien-être – et à la maîtrise des risques sanitaires – la sécurité. Le souci de maîtriser les impacts des bâtiments sur l'environnement doit probablement être pris en considération dans la deuxième injonction.

Dans la deuxième injonction, il est fait référence au confort à l'extérieur (l'environnement des bâtiments) et à la « sécurité dans l'environnement des bâtiments ». Là, ça se corse. Peut-être veut-on parler de la sécurité dans l'espace public. Pourquoi pas. Peut-être veut-on parler de la maîtrise des risques « dans » l'environnement. Quid ? Peut-être veut-on parler de la maîtrise des risques « pour » l'environnement. Mais, il faudrait faire l'hypothèse d'une approximation dans la formule, ce qu'on n'oserait faire. Mais alors, où est donc passé l'objectif de maîtriser les impacts des bâtiments sur l'environnement ?

Dans les deux injonctions, le développement durable est repéré comme caractérisant l'ère actuelle. On est rassuré. La notion de développement durable influence l'approche du problème des bâtiments. Mais de quel type d'influence s'agit-il ?

Le Club D2C, très modestement, fait l'hypothèse que la problématique de la relation entre l'amélioration des bâtiments et la volonté de développement durable peut être approchée par la formulation « territoires et bâtiments durables » : on parle de bâtiments durables en relation avec les territoires durables. Un bâtiment durable n'est pas qu'un bâtiment qui est satisfaisant du point de vue environnemental. Un bâtiment est durable parce qu'il contribue à ce qu'un territoire soit durable.

On peut préciser que l'approche des « territoires et des bâtiments durables » développée par le Club D2C :

- est globale du fait de la prise en compte égale des dimensions économique, sociétale et environnementale.
- est systémique du fait de la prise en compte :
 - du contexte spatial et temporel du territoire,
 - de la dynamique du territoire,
 - du bâtiment considéré comme contribuant à l'application d'une politique de développement durable sur son territoire d'implantation.
- s'intéresse non seulement à l'évaluation du résultat des actions mais aussi à celle de la démarche adoptée pour mener ces actions, afin :
 - d'apprécier l'efficacité de l'action par la confrontation du résultat à l'objectif défini,
 - d'améliorer l'efficacité du décideur de l'action par l'évaluation du système de management défini et utilisé pour l'action.

Voici le début de notre contribution à la communication durable.

oθo